

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

**ILNAS-EN ISO 19054:2006/A1:2016**

## **Systemes de rails de support pour appareils médicaux (ISO 19054:2005/ Amd 1:2016)**

Rail systems for supporting medical  
equipment (ISO 19054:2005/Amd 1:2016)

Schienensysteme zum Halten  
medizinischer Geräte (ISO 19054:2005/  
Amd 1:2016)

**12/2016**



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 19054:2006/A1:2016 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 19054:2006/A1:2016.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 19054:2006/A1:2016

**NORME EUROPÉENNE** **EN ISO 19054:2006/A1**  
**EUROPÄISCHE NORM**  
**EUROPEAN STANDARD**

Décembre 2016

---

ICS 11.040.99

Version Française

**Systemes de rails de support pour appareils médicaux (ISO  
19054:2005/Amd 1:2016)**

Schienensysteme zum Halten medizinischer Geräte  
(ISO 19054:2005/Amd 1:2016)

Rail systems for supporting medical equipment (ISO  
19054:2005/Amd 1:2016)

Le présent amendement A1 modifie la Norme européenne EN ISO 19054:2006. Il a été adopté par le CEN le 30 novembre 2016.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles l'amendement doit être inclus, sans modification, dans la norme nationale correspondante. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

**CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles**

## Sommaire

	Page
<b>Avant-propos européen .....</b>	<b>3</b>
<b>Annexe ZA (informative) Relation entre la présente Norme européenne et les exigences essentielles concernées de la Directive européenne 93/42/CEE [JO L 169] .....</b>	<b>4</b>